

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE du mardi 19 juin 2018

Convocation adressée le 1<sup>er</sup> juin 2018 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 19 juin 2018, à 18 H, à l'école Edgard Veau de Mardié.

### Membres de droit présents

Nom	Qualité
<b>PRESIDENT(E)</b>	
M <sup>me</sup> Kermanac'h Stéphanie	Directrice-enseignante
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
M <sup>me</sup> Chatillon, M <sup>me</sup> Gendre, M <sup>me</sup> Guillot, M <sup>me</sup> Hauville, M <sup>me</sup> Martins, M <sup>me</sup> Monnereau, M <sup>me</sup> Pasquiet, M <sup>me</sup> Perthuis, M <sup>me</sup> Pinon, M <sup>me</sup> Voisin, M <sup>me</sup> Gack	Enseignantes
<b>ELUS</b>	
M. Thomas	Maire
M <sup>me</sup> Cailleteau-Crucy	Adjointe
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	
M. Leloup, M <sup>me</sup> Maréchal, M <sup>me</sup> Crosnier, M <sup>me</sup> Marteau-Savouroux, M <sup>me</sup> Fruit, M <sup>me</sup> Fumoleau, M <sup>me</sup> Pommier, M <sup>me</sup> Robert, M <sup>me</sup> Grillon-Bardant, M <sup>me</sup> Gouelibo (titulaires), M <sup>me</sup> Thabarin (suppléante)	Représentants élus
<b>LE DDEN</b>	
M <sup>me</sup> Ruffiot	DDEN

### Membres invités

Nom	Qualité
M <sup>me</sup> Habit	ATSEM
Mme Galinand	Psychologue scolaire Rased

### Membres absents

Nom	Qualité
M <sup>me</sup> Maupin	Inspectrice de l'Éducation Nationale
M <sup>me</sup> Talbot-Legrand	Enseignante
M <sup>me</sup> Crochet	Enseignante
M <sup>me</sup> Soulyard	Enseignante PES
M <sup>me</sup> Coutant-Medahri	Représentantes élues
M <sup>me</sup> Bougattaya	

Pour introduction, la Présidente nomme des secrétaires de séance : M<sup>me</sup> Chatillon (enseignante) et M<sup>me</sup> Pommier (représentante de parents d'élèves)

- Bilan des projets pédagogiques des classes

- **Liaison halte-garderie / maternelle**

3 mardis d'affilée les petits de la halte garderie viennent se familiariser avec l'école maternelle dans les classes de M<sup>me</sup> Guillot et M<sup>me</sup> Martins entre 9 heures et 10H45. Ce sont les mardis 12, 19 et 26 juin.

Les enfants participent aux activités de la classe, aux coins-jeux et restent une partie de la récréation.

- **Projet maternelle + élémentaire**

Projet *Education au Développement Durable* avec la participation au défi textile en collaboration avec Orléans métropole : 970 kg de textiles ont été récoltés par l'école, ce qui fait environ 3 kg par élève, mais cela n'a pas été suffisant pour gagner. Notre école se classe sixième.

Également récolte et recyclage, dans les classes de M<sup>mes</sup> Pasquiet, Hauville, Kermanac'h, des outils d'écriture usagés.

L'école pourrait poursuivre ces projets l'année prochaine pour devenir école « ECO-EXEMPLAIRE », avec un travail autour du tri notamment du papier et des déchets en général de l'école. Chaque pièce devrait avoir à sa disposition un bac de tri et l'école un container extérieur (à demander à la Métropole).

Le projet jardin de Mmes Pasquiet et Crochet sera reconduit avec un agrandissement si possible de l'espace alloué à cette activité : possibilité d'utiliser l'espace derrière le bâtiment de la salle des maîtres avant la mise en chantier dans 2 ans.

Ce lieu pourrait aussi être utilisé comme coin calme de la cour avec l'aménagement d'un portillon pour en faciliter l'accès.

M. le Maire suggère la possibilité de se rendre à la station d'épuration de l'île Arrault à Orléans qui propose désormais une visite intéressante et interactive adaptée aux enfants.

- **Projets pédagogiques maternelle**

Les travaux de l'année de l'école maternelle ont été exposés samedi 16 juin, tout l'après-midi, à l'occasion de la fête de l'école.

Liaison GS-CP : mardi 3 juillet, les CP viendront en maternelle pour laisser les GS découvrir les classes de CP de 9h00 à 10h20 (y compris un temps de récréation).

- **Projets pédagogiques élémentaire**

Le travail en éducation musicale des CE1, CE2, CM1, CM2 a abouti à un spectacle choral, samedi 16 juin, à l'occasion de la fête de l'école.

Les classes de GS-CP de M<sup>me</sup> Hauville et de CP de M<sup>me</sup> Perthuis ont présenté un spectacle d'accrogymp.

- **Projets pédagogiques GS-CP M<sup>me</sup> Hauville**

- Dans le cadre de notre correspondance, sortie avec les correspondants de St Jean de Braye (bus et Tram TAO) : parcours dans la ville avec des photographies, puis visite du musée des beaux-arts.
- Dernière rencontre avec les correspondants vendredi 22/06 à Mardié pour une journée sportive.

- **Projets pédagogiques des classes de M<sup>me</sup> Hauville et M<sup>me</sup> Perthuis**

- Dernier spectacle des JMF : *Zorbalov et l'orgue magique*.
- Visite du parc floral avec une animation (musique verte) le jeudi 14 juin toute la journée.
- Sécurité routière pour les CP avec Monsieur Lacaze, policier municipal : une séance théorique sur le permis piéton a été fait dans chaque classe ; et le 28 juin, parcours à pied dans Mardié.

- **Projets pédagogiques CE1 M<sup>me</sup> Pinon et CE2 M<sup>me</sup> Monnereau**

- Ateliers de cuisine CE1 cuisine anglaise Apple pie et CE2 cuisine temps historiques
- Rencontres chantantes sur St Jean de Braye (transport tao 33€ / classe)
- Sortie le 24 mai à Guédelon (car 700€ + 600€ entrées/visite pour les 2 classes) : visite libre et visite guidée costumée "A l'attaque du château"

- **Projet pédagogique CE1 M<sup>me</sup> Pinon et M<sup>me</sup> Crochet**

Sécurité routière le 22 mai : parcours piéton dans les rues de Mardié, encadré par les enseignantes, des parents et M. Lacaze, policier municipal.

- **Projet pédagogique CE2 M<sup>me</sup> Crochet, M<sup>me</sup> Pasquiet, M<sup>me</sup> Monnereau**

Sécurité routière le 29 mai : après un travail en classe, M. Lacaze est venu leur faire passer le permis piéton.

- **Projet pédagogique CE1 M<sup>me</sup> Pinon, CE2 M<sup>me</sup> Monnereau, CM1-CM2 M<sup>me</sup> Voisin**

Sortie 20 avril : sortie en bus tao sur Orléans (33 € par classe), visite avec atelier dirigé sur les couleurs au musée des Beaux Arts (55€ par classe), pique-nique au Campo Santo, visite d'Orléans sur les traces de Jeanne d'Arc et des vitraux de la Cathédrale (gratuit).

- **Projets pédagogiques CE1-CE2 M<sup>me</sup> Crochet**

- Sortie correspondants le 17 mai, financée en partie par l'OCCE : visite du musée des beaux-arts et parcours photos dans les vieux quartiers d'Orléans.
- Rencontre avec les correspondants à Mardié le 2 juillet. Les enfants préparent pour eux des saynètes qu'ils leur présenteront à la salle du Petit Théâtre.

- **Projets pédagogiques CE1-CE2 M<sup>me</sup> Crochet et CE2-CM1 M<sup>me</sup> Pasquiet**

- Sortie le 18 mai aux jardins de Chaumont-sur-Loire : visite guidée des jardins, visite libre du château, atelier Land Art dans les jardins.
- Interventions (4 demi-journées) de Denis Miège des naturalistes Orléanais dans les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 sur le thème des insectes : observation des insectes près de notre école et confection d'abris à insectes, puis installation de ces abris dans les jardinières.
- Les 2 classes sont inscrites au concours des écoles fleuries : visite le 27 juin des membres du jury.

- **Projets pédagogiques CM1-CM2 M<sup>me</sup> Voisin**

- Suite à l'intervention "Sciences et Ecole" sur la couleur, certains élèves de CM2 sont intervenus dans la classe de M<sup>me</sup> Pinon pour rappeler ce qui avait été dit lors de l'intervention.
- Sortie du 21 juin à la commanderie d'Arville (41) : visite du site avec support pédagogique + atelier sur la couleur au Moyen-âge

- **Projet pédagogique CM1 de M<sup>me</sup> Voisin et M<sup>me</sup> Pasquiet**

Présentation du conseil municipal des jeunes le mardi 19 juin, à la mairie. Des élus actuels du CMJ ont participé à cette présentation.

Dans le prochain journal communal une page sera consacrée au CMJ et l'édito sera réalisé par sa Mairesse Andréa Desnoues.

- **Projets pédagogiques CM2 M<sup>me</sup> Kermanac'h**

- Lundi 22 mai : sortie à Orléans avec les correspondants (CM1 de l'école Albert Camus de Chécy) : ateliers sur le portrait au musée des beaux-arts d'Orléans, découverte des 10 vitraux de la cathédrale retraçant la vie de la Jeanne d'Arc, pique-nique et parcours photo au parc floral.

L'OCCE a pris en charge la moitié du transport et 55€ du coût des entrées.

Financement par la coopérative scolaire : transport = 133,57€ entrées au parc floral = 12,50€

Musée des beaux-arts et cathédrale gratuits

- 2 juillet : poursuite du projet mêlant la correspondance scolaire et la fréquentation d'œuvres avec une journée au château du Clos-Lucé où François 1<sup>er</sup> avait logé Leonard de Vinci à son arrivée en France.

Financement par la coopérative scolaire : entrées au château : 295,50 euros transport : 369,28 euros

- Randonnée-rencontre avec les correspondants le mardi 3 juillet. Les 2 classes partiront à la rencontre l'une de l'autre le long du canal, se retrouveront pour pique-niquer et des jeux seront organisés.

- **Projets pédagogiques classes de M<sup>me</sup> Voisin et M<sup>me</sup> Kermanac'h**

- Dans le cadre de la liaison CM2 / 6<sup>e</sup>, les 39 CM2 réunis sont allés au collège, encadrés par M<sup>me</sup> Kermanac'h et M<sup>me</sup> Voisin (dont les CM1 avaient été répartis dans les autres classes de l'école) le lundi 28 mai. Ils ont pris un bus de ligne Tao pour arriver au collège vers 9h15. Ils ont visité le collège, assisté à une heure de cours et déjeuné au self avant de repartir, toujours en bus de ligne.

Les parents d'élèves de CM2 ont aussi été invités à une réunion d'information au collège le vendredi 23 mai en fin de journée, et aux portes ouvertes le 15 juin à partir de 16h45.

- Les deux classes ont bénéficié d'une journée consacrée à la sécurité routière et aux premiers secours avec un atelier « apprendre à porter secours », un atelier « code de la route », un parcours de maniabilité à vélo, et le passage de l'APER supervisé par M. Lacaze, policier municipal. Merci aux parents qui ont encadré ces activités.

- Tous les CM2 des classes de M<sup>me</sup> Voisin et de M<sup>me</sup> Kermanac'h ont été regroupés le 12 juin pour une séance avec M. Thomas, historien, sur l'appel du 18 juin, la Résistance en France et plus spécifiquement à Mardié en 39-45.

Et le 18 juin, les CM2 des 2 classes ont assisté à la cérémonie commémorative de l'appel du Général de Gaulle. Cette action s'inscrit dans le cadre du programme d'histoire (étude de la seconde guerre mondiale en CM2) et d'EMC (devoir de mémoire). Les enfants ont chanté spontanément la Marseillaise avec les participants.

- **Bilan des interventions RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)**

Parole donnée à M<sup>me</sup> Galinand, psychologue de l'Education Nationale.

Elle est intervenue cette année pour une trentaine d'enfants environ à Mardié, majoritairement au cycle II.

Les interventions en maternelle sont plus pour des difficultés de comportement, en élémentaire des difficultés de comportement et/ou scolaires, voire des difficultés spécifiques d'apprentissage.

L'école compte plusieurs enfants en situation de handicap ; ce sont donc beaucoup de réunions avec les partenaires de l'école (enseignants, parents, professionnels). Mme Galinand travaille également aux aménagements spécifiques dédiés aux enfants présentant des troubles cognitifs spécifiques (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, dysphasie, dysorthographe et troubles du comportement). Ce sont des projets à long terme accompagnant l'enfant au-delà de l'école élémentaire.

Elle travaille également avec les enseignantes pour mettre en place des PPRE (Programme Personnalisé de réussite Éducative) en soutien aux enfants rencontrant des difficultés scolaires sans intervention du médecin scolaire (pédagogie différenciée).

Par contre le RASED ne fait pas de prise en charge rééducative sur les petites communes comme Mardié.

D'autre part Mme Galinand s'inquiète de la vétusté des locaux dans lesquels elle intervient (entretiens avec les enfants et les parents). M. le Maire a prévu cette remise en état cet été (murs et sols).

Une participation financière est également demandée à la Mairie pour le renouvellement obligatoire de l'achat d'outils d'évaluation des élèves dont le prix est très élevé (1600€). La Mairie doit signer une convention de partenariat avec d'autres communes (où intervient Mme Galinand) pour cet achat (par ailleurs déjà effectué pour les précédentes versions par la Mairie d'Orléans).

- **Assiduité scolaire**

Rappel : l'école est obligatoire jusqu'au 6 juillet inclus. Toute absence pour congés hors vacances scolaires doit faire l'objet d'une demande d'autorisation exceptionnelle auprès de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale. La demande peut lui être envoyée directement ou transiter par l'école. En cas de refus ou si la demande n'est pas faite, un signalement pour défaut d'assiduité scolaire est fait par l'école.

Plusieurs cas se présentent cette année, notamment en fin d'année scolaire, mais aussi plusieurs cas depuis Noël.

- **Bilans des exercices de sécurité**

- **Exercice d'évacuation dans le cadre du PPMS attentat-intrusion le vendredi 8 juin**

Alerte donnée par SMS par le policier municipal, M. Lacaze = consignes d'évacuation du groupe scolaire

Intrusion type attentat terroriste par la grille d'entrée de l'élémentaire

- Maternelle : fuite par leur entrée puis cheminement vers la mairie et mise à l'abri à l'intérieur de la mairie

- Classe 12 : Fuite par la porte arrière de la salle des maîtres, puis cheminement jusqu'au centre de loisirs et mise à l'abri à l'intérieur du centre de loisirs.

- Classes 4-5-7 : Fuite par l'issue de secours de la classe 4 puis cheminement vers la mairie via la rue et mise à l'abri à l'intérieur de la mairie.

- Classes 8-9-2 : Fuite par le couloir adjacent à la classe 2, puis traversée de la route vers la mairie et mise à l'abri à l'intérieur de la mairie.

- Classe 3 : Fuite via la salle France Routy puis cheminement vers la mairie via la rue et mise à l'abri à l'intérieur de la mairie.

#### Points positifs

- Évacuation rapide en élémentaire : en 5'03" tout l'élémentaire était mis à l'abri alors que tout s'est fait en marchant tranquillement car le but était que les élèves se familiarisent avec un nouveau schéma d'évacuation.
- Évacuation relativement rapide en maternelle : en 8' environ toute la maternelle était mise à l'abri en mairie
- Pas de mise à découvert pendant l'évacuation : M. Lacaze n'a vu personne alors qu'il a suivi les groupes à l'intérieur de l'école.
- Évacuation dans le calme, silencieuse pour la plupart des groupes : M. Lacaze n'a pas entendu personne côté élémentaire, et peu de bruit côté maternelle.

#### Points à améliorer

- Alerte par les portables problématique : des enseignantes ne l'ont pas entendu, une l'avait oublié, et une autre n'a pas reçu le SMS

→ Répétition d'une demande d'alarme silencieuse et visuelle.

M. le Maire nous fait part de la décision de la Préfecture d'autoriser les subventions pour cette installation.

- Un plus grand silence à obtenir et silence à maintenir dans les lieux de mise à l'abri.
- Se questionner sur la possibilité d'une intrusion par le parking enseignants : fermeture du grand portail en journée à envisager.

#### - **Exercice d'évacuation incendie le lundi 18 juin**

Alerte donnée à 9H30 - Evacuation rapide et dans le calme avec 1<sup>er</sup> rassemblement de chaque classe en bas du parking de l'école. Une fois que l'enseignante s'était assurée que sa classe était complète, mise à l'abri au centre de loisirs jusqu'à la fin de l'alerte.

Cette année il n'y a pas eu d'exercice d'évacuation des cars comme l'an passé pour les CE2, organisé par l'ADATEEP (Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public). Ce sera à envisager pour l'année prochaine.

#### • **Préparation de la rentrée 2018-2019**

- **Rythmes scolaires** : la semaine de 4 jours a été validée

Horaires de l'année prochaine : 8h30 (ouverture des grilles 10 minutes avant) - 11h45 / 13h45 (ouverture des grilles 10 minutes avant) = allongement d'une demi-heure de la pause méridienne - 16h30.

Mêmes horaires pour la maternelle et l'élémentaire.

- **Effectifs prévisionnels à la date du 19 juin**, en sachant qu'il y a encore des inscriptions (2 la semaine dernière, par exemple)

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
32	36	43	48	31	40	51	34

Maternelle : 111 élèves pour 4 classes soit une moyenne de 27,75 élèves par classe.

Elémentaire : 204 élèves pour 8 classes soit une moyenne de 25,5 élèves par classe.

TOTAL maternelle + élémentaire : 315 pour 12 classes soit un moyenne de 26,25 élèves par classe. C'est exactement comme actuellement.

#### - **Equipe pédagogique**

M<sup>me</sup> Hauville était nommée à titre provisoire et n'a pas obtenu le poste cette année. C'est M<sup>me</sup> Gack qui a été nommée.

M<sup>me</sup> Talbot-Legrand qui complétait le temps partiel de M<sup>me</sup> Perthuis quitte aussi l'école.

Tout comme M<sup>me</sup> Soulyard qui assurait la décharge de direction de M<sup>me</sup> Kermanac'h.

Il reste à pourvoir dans l'école le mi-temps de décharge de M<sup>me</sup> Kermanac'h et le quart temps de complément de temps partiel de M<sup>me</sup> Perthuis.

#### - **Structure pédagogique**

PS-MS	PS-MS	MS-GS	GS	CP	CP
-------	-------	-------	----	----	----

16 + 12 M <sup>me</sup> Trainoir	16 + 12 M <sup>me</sup> Guillot	12 + 15 M <sup>me</sup> Chatillon	28 M <sup>me</sup> Gendre	24 M <sup>me</sup> Perthuis	24 M <sup>me</sup> Pinon
-------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1	CM1-CM2	CM2
25 M <sup>me</sup> Monnereau	6 + 20 M <sup>me</sup> Crochet	20 + 6 M <sup>me</sup> Voisin	27 M <sup>me</sup> Pasquiet	18 + 7 M <sup>me</sup> Gack	27 M <sup>me</sup> Kermanac'h

Les listes seront affichées le 31 août 2018, car elles sont susceptibles d'être remaniées au cours de l'été.

#### - **Date et heures de la rentrée**

Lundi 3 septembre

Elémentaire : accueil de 8h20 à 8h30 puis présentation de l'équipe enseignante

Maternelle : accueil à 8h45 pour les élèves de Petites et de Grandes Sections.

accueil à 13h45 pour les élèves de Moyenne Section.

#### - **Commission électorale**

La commission est présidée par la directrice de l'école. M<sup>me</sup> Ruffiot, DDEN, fait partie de cette commission,

Enseignante : Mme Gendre, représentante des parents d'élèves : Mme Marteau-Savouroux.

Date proposée pour la vérification de la liste électorale : vendredi 14 septembre - horaire à déterminer en fonction de la disponibilité des membres de la commission.

- **Membres vérificateurs des comptes de la coopérative scolaire** dont le bilan sera présenté au 1<sup>er</sup> conseil d'école : Mme Thabarin, représentante des parents d'élèves.

#### • **Travaux, matériel et aménagements**

- Remerciements pour les différentes interventions qui ont permis de rétablir la ligne téléphonique et la messagerie (répondeur) de l'école maternelle : tout fonctionne normalement sur la ligne de la maternelle : 02 38 86 93 39.

En revanche, apparaît toujours dans l'annuaire et sur Internet un numéro erroné pour le groupe scolaire !

- Merci à M. Jeannot, au service technique et à la municipalité qui permet à M. Jeannot d'intervenir rapidement et régulièrement sur les petites réparations du quotidien. Des réaménagements de classes en perspective de la rentrée sont aussi programmés dans la semaine du 9 juillet.

- Il faudrait poursuivre les aménagements pour les accès handicapés : accès à la salle informatique, à la BCD, à la salle 3.

- Revoir les gouttières notamment du préau nord et sur le bâtiment sud (classe et salle des professeurs).

- Travaux prévus pour les écoles :

- Nouvelles classes (2019) 500 000 €. Le permis de construire vient d'être déposé.
- Pose d'un TBI dans une nouvelle classe.
- Sable neuf dans les cours de maternelle.
- Rideaux occultants pour deux classes élémentaires.
- Balisage pour les sorties de secours.

#### • **Questions transmises par les parents aux représentants de parents d'élèves**

1. La structure de jeu dans la cour côté élémentaire reste inaccessible pour les enfants bien qu'étant aux normes. Les enfants ne comprennent pas et la cour est donc pauvre en jeux.

Réponse : Cette structure pose des problèmes de dangerosité : en effet il y a une rampe (qui n'est pas une glissière) et qui occasionne des chutes. Si elle ne peut être retirée, les enseignantes vont réfléchir à une

utilisation raisonnée de cette structure (modification des services de surveillance par exemple...)

2. La cantine des maternelles : beaucoup de bruit, de la nourriture lancée par terre, des dames de cantine débordées car pas suffisamment d'encadrants.

3. Les toilettes côté maternelle, pendant certains temps périscolaires, seraient inaccessibles (le ménage ayant été fait c'est ce qui aurait été répondu aux enfants), certains enfants ont été contraints « d'arroser » les fleurs devant l'école ne pouvant se retenir le temps du trajet de retour à la maison.

Réponse : les points 2 et 3 concernent le périscolaire, donc à revoir en commission périscolaire, le 3 juillet.

4. Le problème d'absence de savon signalé plus tôt dans l'année perdue, certains parents en sont rendus à fournir du gel à leurs enfants pour qu'ils puissent se laver les mains. Le papier toilette manque aussi dans les toilettes de l'école.

Réponse : comme le personnel de ménage intervient trois fois par jour dans l'école, il serait bon que les enfants signalent ces manques aux professeurs qui en feront part aux dames de service.

5. Pas mal de parents ne sont pas convaincus par le nouvel aménagement du parking, et ils s'inquiètent à l'idée qu'en plus l'an prochain, il y ait encore moins de places avec les engins de chantier et véhicules nécessaires à la construction des nouvelles classes de maternelles.

Réponse : M. le Maire signale que l'aménagement du parking est prévu cet hiver avec le début des travaux : doublement de la surface du parking du Centre des Côteaux, ainsi que la mise en « arrêt minute » de la moitié du parking « haut ».

6. *Serait il possible d'envisager une sortie réunissant TOUS les CM2 (et UNIQUEMENT les CM2) pour clôturer sur une bonne note (!) leur scolarité dans cette école ?*

*Un financement de la part des familles peut être envisagé mais la coopérative scolaire pourrait sans doute en prendre en charge une partie !*

*Il est effectivement très dommageable que cela n'ait pas été envisagé par la direction ni par les maîtresses de CM2....*

*Il ne s'agit pas non plus de faire quelque chose d'extraordinaire mais surtout de marquer cette fin d'année et surtout de partager tous ensemble un moment agréable avant le collège !*

*Merci de prendre en considération cette idée et de la soumettre lors du conseil d'école.*

*Une idée de sortie avec activité qui peut s'organiser très vite et facilement : il peut être envisagé une après-midi sur un week-end par exemple au Factory de St Denis en val (Bowling et Laser Game), ça plait beaucoup à tous les enfants !*

Réponse :

Plusieurs points ont stupéfié l'équipe enseignante : demander à ce que la coopérative scolaire finance un projet qui n'est pas en lien avec les projets pédagogiques de l'année, souhait que les CM1 de la classe de CM1-CM2 de M<sup>me</sup> Voisin soient exclus de l'activité, suggestion que nous y emmenions les enfants un après-midi de week-end. Cela ne sera pas organisé car ce genre de sorties ne relève pas de l'école.

Par ailleurs, les CM2 ont vécu plusieurs projets en commun, des projets à visée pédagogique :

- conseil municipal des jeunes (la présentation du projet, la constitution des équipes de campagne, la préparation des élections et le vote ont été faits lors de décloisonnements de manière à ne rassembler que les CM2 puisqu'ils sont les seuls concernés par cette élection)
- Célébration du 11 novembre co-organisé avec la municipalité (projet de l'école élémentaire pour les élèves du CE1 au CM2)
- Visite du collège (seuls les CM2 y ont été emmenés par leurs deux enseignantes)
- Journée vélo (de laquelle nous n'avons pas écarté les CM1 de M<sup>me</sup> Voisin car rien ne le justifiait)
- Séance avec un historien sur la Résistance à Mardié et participation à la célébration de l'appel du 18 juin (ces 2 actions n'ont concerné que les CM2 car c'est à leur programme d'histoire).

Questions diverses :

Le problème de la circulation autour de l'école notamment rue de la Binette car malgré un panneau d'interdiction de se garer, beaucoup de voitures n'entrent pas sur le parking et stationnent sur les bas-côtés. Côté maternelle : le passage piéton se situe au niveau de la venelle, protégé par M. Maréchal. Pas d'autres passages envisagés.

Problème de la publication de photos des élèves : en effet, la Mairie voudrait publier des photos des enfants de l'école dans le journal municipal (spectacle de la fête de l'école par exemple). Jusqu'à présent une autorisation est nécessaire pour chaque manifestation. Une autorisation globale en début d'année pourrait-elle être envisagée en spécifiant toutes les activités concernées ?

Il est rappelé que les horaires d'ouverture de l'école doivent être respectés : en effet, chaque retard oblige Mme la directrice de sortir de sa classe pour traverser la cour et ouvrir le portail aux retardataires. Il est interdit de passer son enfant par-dessus le portail ou le grillage comme cela a été constaté par des parents présents sur le parking !

La séance se termine par les remerciements de M. Leloup pour sa fille car ils quittent l'école de Mardié. M. Le Maire remercie quant à lui les enseignantes qui quittent l'école pour leur travail auprès des enfants de la commune.

La séance est levée à 20h50.

Le 19/06/2018 à Mardié

La directrice de l'école, présidente de séance  
Stéphanie KERMANAC'H

Les secrétaires de séance,

Isabelle Chatillon, enseignante  
Delphine Pommier, représentante de parents  
d'élèves